2
10

Mte D'ELBÉE

LA

MORT DE D'ELBÉE

NOIRMOUTIER, JANVIER 1794

EXTRAIT DE LA *Revue du Bas-Poitou*.

VANNES
IMPRIMERIE LAFOLYE

1898

BIBLIOTECA DO EXÉRCITO

Cliché Desormeaux.

LE DRAPEAU DES INSURGÉS VENDÉENS

DE CHATILLON SUR-SÈVRE

1792

(*Collection de M. C. Puichaud*)

LA

MORT DE D'ELBÉE

NOIRMOUTIER, JANVIER 1794

L'INTERROGATOIRE

Le 21 octobre 1793 le Comité de Salut public envoyait aux représentants en mission pour la défense des côtes de l'Ouest, l'ordre de reprendre l'île de Noirmoutier « ou de l'engloutir dans la mer ». Le 3 janvier 1794, pendant que Charette repoussé de Machecoul, était mis dans l'impossibilité de secourir l'île, la colonne expéditionnaire du général Haxo, trouvant le champ libre, s'emparait de Noirmoutier par les armes et par la ruse d'une capitulation non respectée.

Ce succès, longtemps attendu, fut annoncé au Comité de Salut public par la lettre des représentants près l'armée de l'Ouest, envoyée le soir même ; la nouvelle fut portée à la tribune de la Convention, par Collot d'Herbois, dans la séance du 20 nivôse an II (9 janvier 1794) ; elle fut accueillie par des applaudissements.

Les Commissaires de la Convention, signataires de la lettre, Bourbotte, L. Turreau et Prieur (de la Marne) faisaient ressortir l'importance de la reprise de ce poste, dernier retranchement, disaient-ils, des rebelles de la Vendée; ils y trouvaient l'assurance de la fin de cette fatale guerre et ajoutaient en terminant.« Le scélérat d'Elbée, généralissime des ci-devant « armées royales et catholiques, blessé à Cholet et qu'on disait « mort, est tombé entre nos mains ».

Dutruy, qui venait de prendre à Nantes le mot d'ordre de Carrier, écrivait en même temps au proconsul. « Victoire, f... « point de détails, je suis harassé et couché dans Noirmoutier, « tout est pris, tout est à nous. Delbée, Dubois, Thingi, « Dhauterive, Massip, tous ces grands scélérats sont sous la « clef, et le rasoir finira la fête. »

La proie, en effet, était considérable. La Convention et son représentant Carrier pouvaient se réjouir.

Le scélérat, dont la prise excitait cette joie, c'était, le victorieux de Chemillé, de Boisgrolleau, de Thouars, de Châtillon, de Torfou, de Chantonnay, le vainqueur de Kléber et de Marceau, le généralissime élu, l'un des plus énergiques tenants de la France catholique et royaliste, l'un des plus redoutables adversaires de la tyrannie révolutionnaire.

« Le blessé de Cholet qu'on croyait mort » avait survécu à ses quatorze blessures, et s'était refusé à suivre la grande armée dans cet exode d'outre-Loire dont il avait condamné l'entreprise et prévu le dénouement.

Caché aux environs de Beaupreau, d'Elbée n'avait pas voulu quitter le sol vendéen. Transporté et protégé par ses angevins sous Pierre Cathelineau et par les braves de la Gaubretière, il avait pu gagner Noirmoutier, asile qui paraissait sûr sous la garde de Charette, et là, depuis deux mois, gisait, inguérissable, l'âme et le corps désespérés.

Il voyait la cause royaliste compromise et perdue ; les nouvelles des désastres d'outre-Loire se succédaient coup sur coup. La grande armée, si longtemps sienne, avait erré

dans cette Bretagne qui n'avait pas bougé et était tombée aux champs du Mans et de Savenay.

C'était la fin de la grande Vendée, vaincue, non sans gloire ; il ne restait plus au généralissime qu'à mourir comme elle.

A Noirmoutier, les inquiétudes étaient vives ; l'abandon de Charette, renonçant à toute diversion pour secourir l'île, laissait les défenseurs livrés à leurs seules ressources ; le généralissime est hors d'état d'agir en personne, et de diriger la défense. A l'approche de la colonne d'Haxo, il est transporté de la maison Jacobsen dans une des chambres de la maison de Madame Mourain ; de là, il a pu suivre la marche de l'ennemi et les progrès de l'attaque. Il y subit, avec les souffrances du corps les tortures morales de l'impuissance d'agir.

Aussi, lorsque M. de Tinguy, gouverneur de l'île pour Charette, se résout enfin, dans l'affolement de la défaite, à recourir à ses avis, d'Elbée répond : « Il est trop tard, Noirmoutier est pris, il faut savoir mourir. »

Noirmoutier s'est rendue, la capitulation, consentie avec Haxo, est violée par les représentants, et les fouilles domiciliaires commencent sans délai ; elles amènent dans la chambre où d'Elbée[1], presque mourant, gisait sur son lit, l'adjudant-général Guillemet.

Ses paroles où respirent l'ascendant de l'honneur et le regret du soldat qui n'a pu combattre, ont été rapportées par le brigadier Dalicel, de la suite de l'officier républicain.

« Nous découvrîmes d'Elbée, leur généralissime ; nous lui « demandâmes ce qu'il pensait ; il nous répondit en ces « termes :

« Je suis soldat, comme vous pouvez l'être. . . . Si je « n'étais mourant, je vous aurais peut-être taillé plus de « besogne que vous n'en auriez pu faire. . . . Je sais que « tout ce que vous prenez dans l'île périra, moi à la tête ; ne

[1] On peut voir encore la chambre qu'occupait d'Elbée, dénommée « parva sed apta ». La vue donnait sur la campagne et les approches de la ville.

« cherchez pas à me sonder pour m'arracher quelque secret; « il n'en sortira aucun de mon cœur; faites-moi périr quand « vous voudrez. »

C'est avec la même fermeté que d'Elbée va recevoir la visite des représentants Ceux-ci, bientôt instruits de la découverte, décident d'interroger le généralissime. Ils espèrent sans doute, obtenir de lui, des révélations importantes sur la situation politique, les projets et les ressources de son parti. Aussi ont-ils préparé d'avance les questions, et ils s'adjoignent en qualité de secrétaire : Piet, l'un des aides-de-camp de Dutruy, chargé d'enregistrer les réponses.

Turreau, le général en chef de l'armée de l'Ouest, curieux de voir le généralissime des Vendéens, est accouru de la Barre-des-Monts, pour se joindre au groupe des Commissaires de la Convention.

Ce groupe ne doit pas être oublié :

C'est Bourbotte, dont l'exaltation révolutionnaire se cache sous la beauté et la douceur des traits, qui mêle l'insolence et la grossièreté du langage, à la souplesse et à l'aménité de ses formes. Les deux autres, L. Turreau et Prieur (de la Marne), « aussi exaltés, mais moins sanguinaires, dit Piet, surtout « lorsqu'ils n'étaient pas excités par les liqueurs spiritueuses, « dont malheureusement ils faisaient, ainsi que Bourbotte, « un usage immodéré. » Enfin, Turreau, l'homme qui attachera son nom aux colonnes infernales.

D'Elbée les attendait, sans crainte. A son chevet se tenait sa femme, décidée à le suivre jusqu'à la mort. « Sauvez-vous, « lui disait-il, ainsi qu'à M^me^ Mourain, laissez-moi mourir seul, « c'est notre devoir à nous. » Les Vendéennes n'avaient voulu ni se sauver ni se cacher. Autour de lui, se pressaient encore Duhoux d'Hauterive, son beau-frère, de Boisy, son intime ami, enfin un prêtre, M. Durand, curé de Bourgneuf.

Dans cette étroite chambre de Noirmoutier, l'événement mettait en présence, des personnages qui se trouvaient être la plus vivante expression du régime de la Terreur; d'un côté

le prêtre, le gentilhomme et la femme, traqués, mis hors la loi, derniers débris de la France chrétienne et monarchique ; de l'autre, les deux entités de la France athée et révolutionnaire, le conventionnel et l'exécuteur.

C'est Bourbotte qui parle le premier.

« Voilà donc d'Elbée le généralissime des Vendéens ?

« Oui, voilà votre plus grand ennemi !

« Vos talents n'ont guère brillé pendant la défense de cette ville.

« Veuillez croire que si j'avais eu assez de force et qu'on « eût voulu seulement me consulter, vous ne seriez jamais « entrés dans Noirmoutier ou vous l'eussiez plus chèrement « acheté.

L'ironie s'éteint chez Bourbotte, le conventionnel fronce le sourcil et se tait. Mais les représentants poursuivent leur but et les questions se pressent. Leurs préoccupations se révèlent dans celles qu'ils lui firent sur les secours demandés à l'Angleterre, sur les événements de la guerre, sur les causes des revers des deux partis. Ils lui demandèrent son opinion sur les généraux républicains qui servaient en Vendée, cherchant, dans quelque imprudence de parole, la confirmation de leurs soupçons de trahison, mais d'Elbée ne dit rien qui pût compromettre ses adversaires. Le général se retrouvait au souvenir de ses victoires, il rappelait Coron et l'impéritie de Santerre, Torfou, et rendait hommages aux soldats de Mayence et à Kléber. « Si j'avais eu à mes ordres, disait-il, « dix mille hommes de pareille audace, je crois que nos « affaires ne seraient pas si dérangées. » Il fit l'éloge du vainqueur de Noirmoutier, disant « qu'il eût été glorieux « pour d'Elbée de se mesurer avec Haxo ». Sur Dutruy, il refusa de s'expliquer[1].

[1] Il faut dire à la décharge du général Haxo que dans l'affaire de la capitulation de Noirmoutier, il fut, comme Hoche à Quiberon, la victime de la duplicité des représentants. Vainement invoqua-t-il la parole donnée, ceux-ci lui firent sentir l'incivisme et le danger de sa généreuse intervention et

Piet a laissé une copie de l'interrogatoire, préparé d'avance, dont il transcrivit les réponses.

Dans cette sorte de testament de mort, le généralissime expose avec une grande netteté de vues, l'historique du soulèvement vendéen. Il dit les causes, le but, les débuts dont il confirme la spontanéité, les raisons qui légitiment l'appel à l'étranger, ressource et nécessité de toute insurrection, les moyens financiers du parti royaliste et le rôle du conseil supérieur de Châtillon. Il affirme son opposition au projet de marche sur Paris, explique les motifs de l'expédition sur Nantes, condamne le passage de la Loire, enfin, il donne le plan politique en même temps que le plan de campagne qu'il a toujours soutenus au conseil supérieur et au conseil de guerre.

Si d'Elbée s'ouvre librement sur les faits qui ont amené les revers de son parti, il ne dit rien (les conventionnels et Turreau lui ont rendu cette justice) qui pût en compromettre l'avenir, quoiqu'il le crût perdu.

Il se refuse aux délations qu'espèrent obtenir de lui les représentants sur les centres de conspiration soupçonnés à Niort, à Nantes, à Paris, sur les relations des francs royalistes avec le fédéralisme, sur celles des citoyens, des soldats, des corps administratifs, des généraux et des membres de la Convention avec le parti royaliste. A ces questions d'Elbée répond par un non catégorique. Il demeure non moins impénétrable sur celles relatives aux ressources en hommes, en munitions, etc, de l'armée de Charette, à sa correspondance avec la grande armée, aux espérances et aux projets ultérieurs qu'il peut connaître.

Haxo se tut. Ce brave était, comme tous les généraux de son temps, lâche devant les représentants de la Loi, cette religion nouvelle qui avait remplacé l'autre. Il n'y eu eût qu'un qui comprit ce qu'elle valait, ce fut Bonaparte.

Quant à Dutruy, pour se rendre compte de son caractère et de ses mœurs, il faut lire ce qu'en dit Aubertin dans ses *mémoires*, p. 127. Dutruy mourut en 1836, général de division et baron d'Utruy.

Ainsi qu'il le déclarait à l'officier républicain Guillemet, aucun secret n'est sorti de son cœur.

Il ne faut pas oublier cette profession de foi souvent citée ; elle éclaire nettement le revirement politique qui décida de la vie publique de d'Elbée.

A la question : Quels sont ses principes sur le gouvernement? Il répond : Je jure sur mon honneur que malgré que je « désirasse sincèrement le gouvernement monarchique ré- « duit à ses vrais principes et à sa juste autorité, je n'avais « aucun projet particulier et aurais vécu en citoyen paisible, « sous quelque gouvernement que ce fût, pourvu qu'il eût « assuré ma tranquillité, et le libre exercice au moins toléré « du culte religieux que j'ai toujours professé. »

Sous le d'Elbée libéral, dont la générosité crût un instant à l'idéal de 1789, on retrouve le profond sentiment religieux qui le reprit à la Révolution athée et persécutrice et, d'un seul coup, cette parole condamne tous les actes révolutionnaires. Il a repoussé un gouvernement qui n'assurait pas sa liberté religieuse, et, conséquent avec lui-même, s'est rallié sans retour et jusqu'à la mort au principe monarchique[1].

Il peut paraître extraordinaire que les représentants dépositaires des ordres d'extermination de la Vendée, sans appel ni sursis, édictés par le Comité de Salut public, aient soulevé la question de pacification.

Cependant, ils demandèrent quels moyens il pourrait concevoir pour pacifier la Vendée.

D'après la version donnée par l'administrateur anonyme alors présent à Noirmoutier, d'Elbée aurait répondu : « Qu'il « n'en connaissait point d'autres que la liberté du culte catho- « lique et romain, et la retraite des troupes républicaines au- « delà de certaines limites qu'on tracerait de part et d'autre ».

[1] La réponse de d'Elbée a servi souvent et tout récemment encore d'argument en faveur du ralliement au gouvernement républicain. Cette profession de foi si nette et si claire se retourne, au contraire, contre cette assimilation à longue échéance.

L'histoire pourrait s'en tenir à cette ferme déclaration, conséquence attendue, nécessaire des convictions religieuses qu'il vient d'affirmer hautement.

Mais surgit une version nouvelle, étrange et contradictoire ; que Piet, témoin oculaire, secrétaire choisi par les conventionnels, apporte, dans la copie qu'il a donnée de l'interrogatoire.

A la même question : Quels moyens il pouvait concevoir pour pacifier la Vendée ? D'Elbée aurait répondu :

« Une amnistie générale, *les prêtres réfractaires non com-*
« *pris*, laissant leur tolérance à la discrétion des agents qu'on
« emploierait pour pacifier, avec recommandation très ex-
« presse à ces mêmes agents de les surveiller et faire sur-
« veiller avec un soin extrême, et de ne souffrir aucun exalté.
« Avoir par district un agent sûr, aimé et connu des rebelles,
« qui travaillerait de concert avec les membres de son dis-
« trict et rendrait compte à l'agent général et au député.
« chargé de la pacification. Je suis si peu ennemi du système
« républicain, que si l'on veut surseoir à mon exécution, jus-
« qu'à ce que ce projet soit au point que l'on n'ait plus besoin
« de moi, j'offre d'y travailler sous telle surveillance que ce
« soit. J'offre de pacifier les districts de Montaigu, Cholet,
« Saint-Florent, une grande partie de Vihiers, sinon la totalité ;
« mais il est essentiel que j'aie pour agents généraux *le cito-*
« *yen* Boisy dans le district de Montaigu et *le citoyen* Duhoux
« dans celui de Saint-Florent. »

Donc, d'Elbée, que l'insolence des représentants n'a pu intimider ni leur duplicité mettre en défaut, tombe tout-à-coup dans le piège qu'ils lui tendent.

Jusqu'ici ses réponses l'ont montré irréductible et ferme dans les principes qu'il vient de proclamer avec l'énergie d'un homme décidé à mourir, et il renie son royalisme et sa foi.

Le chrétien, qui vient d'affirmer sa fidélité à la religion catholique et romaine, se résout, en présence de ce prêtre qui l'assiste, à livrer les prêtres fidèles de la Vendée.

BIBLIOTECA DO EXÉRCITO

LIEU PRÉSUMÉ DE LA SEPULTURE DE D'ELBÉE

Dans les fossés du château de Noirmoutier.

MÉDAILLON QUE PORTAIT D'ELBÉE

au moment de son exécution.

Devant cette défaillance Piet, lui-même, s'est troublé ; il s'efforce d'en expliquer l'illogisme, d'en atténuer l'inconséquence, et, se constituant l'avocat de sa victime, d'en rendre plausible l'éclatante contradiction.

« Toutefois, ajoute-t-il aussitôt, je suis loin de partager le « sentiment de quelques personnes qui ont considéré, comme « un acte de faiblesse de la part du général d'Elbée, la réponse « qu'il fit à la question relative au moyen de pacifier la « Vendée. Je la regarde, au contraire, comme un acte d'humanité, une preuve d'attachement à son pays, à sa famille, à « ses amis. Il dit, il est vrai, qu'il est si peu l'ennemi du sys- « tème républicain que si l'on veut surseoir à son exécution, « il contribuera volontiers lui-même à la pacification des dis- « tricts de Cholet, de Saint-Florent et d'une grande partie de « celui de Vihiers ; mais pour n'être pas l'ennemi du système « républicain, il n'en est pas moins l'ami sincère des institu- « tions monarchiques ; il vient de l'affirmer, lorsqu'il lui a « été demandé quels étaient ses principes sur le gouvernement. « Il ne cherche ni à tromper ni à flatter les arbitres de son « sort ; seulement préoccupé d'une vive inquiétude sur « l'avenir affreux de tous ceux qui lui sont attachés par les « liens du sang et de l'amitié, il entrevoit dans la proposition « d'aider à pacifier la Vendée des chances de salut pour eux ; « il saisit avidement cet espoir. Il n'eut pas fait cent pas sans « expirer, n'importe, il oublie son état désespéré, il jouit « déjà du bonheur de sauver les siens ; il ne peut même « dissimuler son généreux dessein, puisqu'au nombre des « agents généraux, qu'il prétend indispensables au succès de « de son entreprise, il se hâte de désigner son beau-frère « Duhoux et son ami Boisy. »

Dans ce plaidoyer où se manifeste comme un remords, Piet ne fait qu'une allusion indirecte à la plus grave des accusations, l'exception des prêtres réfractaires. A quelque sentiment généreux qu'ait obéi d'Elbée : humanité, preuve d'attachement à son pays, amour de siens ; rien ne peut l'absoudre de cette trahison.

L'exclusion de l'amnistie générale qui désignait les insermentés comme excitateurs « exaltés » de l'insurrection et les mettait hors la loi, donnait aux exécuteurs des ordres du Comité de Salut public, un argument formidable pour légitimer la persécution religieuse et justifier l'œuvre d'extermination et d'écrasement de la Vendée catholique.

Prononcée par la voix autorisée du généralissime, cette condamnation servait trop bien les haines qui s'agitaient autour de la Vendée, pour ne pas être provoquée ou arrachée à la faiblesse de la victime, par quelqu'insidieuse proposition, ou même inventée. L'immoralité des tortionnaires de d'Elbée est flagrante. Le salut de la République est la suprême raison qui excuse chez ces fanatiques tous les moyens. La duplicité et le mensonge sont pour eux des armes légitimes. Ils ont nié la capitulation, méprisé le droit des gens, méconnu les lois de la morale et de la nature « n'en connaissant point d'autre que leur frénésie ».

Pict n'est dans leurs mains qu'un instrument docile. C'était de ces hommes « sensibles » qui furent légion à cette époque, que la faiblesse de leur caractère, stimulée par la peur, conduisait aux pires compromissions et poussait trop souvent jusqu'au crime.

La confession de Piet est caractéristique. « Ils avaient sans « cesse à la bouche, écrit-il de Bourbotte, Prieur et Turreau, « les mots « patrie, liberté, fraternité », ils s'en servaient comme « de talismans propres à éblouir et à enflammer les esprits « crédules. J'avoue qu'alors trop neuf dans l'art d'étudier et « d'approfondir le cœur humain, de prévoir jusqu'où l'on peut « porter l'abus des mots, ils me trompèrent d'autant plus « aisément que, jusque-là, ils n'avaient eu aucune occasion de « dévoiler devant moi leur véritable caractère. J'étais loin de « penser qu'ils ne prêchaient certaines vertus sociales que « pour mieux commander le crime. Leur titre de mandataire « de la nation leur donnait à mes yeux une grande importance, « et avec cet abandon d'une âme sensible et bonne qui croit

« trouver le mérite partout où elle le suppose, je m'efforçai de « leur donner des témoignages de considération et de dévoue- « ment. Je ne gagnai que trop bien leur confiance : J'eus « presqu'aussitôt à me repentir de l'avoir recherchée ; et ce- « pendant il était déjà trop tard pour qu'il me fût possible de « la repousser sans aucun danger.

En face de ces personnages, la question se pose nécessairement. Les conventionnels sont-ils des faussaires ? Le noble vaincu qu'ils vont nous représenter « les priant à genoux de « lui laisser la vie », n'a-t-il pas été calomnié ?

Si les preuves basées sur les habitudes de duplicité des accusateurs et la noblesse de caractère de la victime n'apportent qu'un témoignage moral en faveur de d'Elbée, il faut ajouter que la preuve documentaire de son reniement est loin d'être faite.

« Je transcrivis, dit Piet, sous sa dictée et avec la plus « grande exactitude, toutes les réponses qu'il y fit. L'original « de cet interrogatoire écrit de ma propre main et signé de « lui doit exister encore dans les archives de l'ex-comité de « Salut public. J'eus le temps d'en prendre une copie ; depuis, « j'en donnai plusieurs à des amis, notamment une à M. Ca- « voleau, qui l'a fait imprimer à la suite de la seconde édi- « tion de sa statistique du département de la Vendée.

Cette copie, imprimée par Cavoleau est le seul document qui jusqu'ici ait fait foi.

Jules Piet a publié en 1863, à la suite de la réédition des mémoires de François Piet, une copie retrouvée dans les papiers de son père. Elle est identique à la première.

Ni l'original écrit de la main de Piet et signé de d'Elbée, ni la *copie* dont les représentants annoncent l'envoi au Comité de Salut public dans leur lettre en date du 19 nivôse (8 janvier 1794) n'ont été retrouvés. Le document accusateur n'a donc pu être vérifié ni contrôlé. L'insistance que Piet met à en affirmer l'exactitude ne saurait être un témoignage suffisant de son entière conformité avec l'original, d'autant plus qu'aucune des deux copies n'est certifiée conforme.

L'original n'existe pas aux archives de l'ex-comité de Salut public. On peut se demander pourquoi les représentants n'ont envoyé que la copie ? S'ils ont conservé l'original, qu'en ont-ils fait ? Cette pièce à conviction a-t-elle été supprimée ?

Les doutes ici sont légitimes et s'aggravent des efforts que Piet a faits pour dissimuler son rôle très suspect dans le drame de Noirmoutier.

Piet est visiblement hanté par la préoccupation d'ensevelir dans l'oubli les actes de la sinistre commission militaire improvisée le 14 nivôse ainsi que les noms de ses membres. Il déclare formellement que l'interrogatoire a été subi par d'Elbée, dans l'entrevue avec les représentants « qui lui avaient « ordonné de les suivre pour écrire les réponses aux ques- « tions préparées d'avance ». On chercherait vainement dans ses Mémoires un indice établissant la comparution de d'Elbée devant la commission militaire. Il dit seulement : « Les chefs « ne firent que paraître et disparaître devant une Commission « militaire, chargée de recueillir leurs noms et prénoms, et « d'obtenir d'eux quelques déclarations relatives aux projets « ultérieurs de leur parti. » mais sans préciser si d'Elbée y a été amené. Il accrédite même sa condamnation à mort sans jugement et son exécution sur l'ordre verbal des représentants du peuple.

Or, à la suite de l'interrogatoire imprimé par Cavoleau au-dessous de la date du 20 nivôse (9 janvier 1794) et de la signature « d'Elbée » on trouve la note suivante :

« Ledit d'Elbée a été condamné à mort par la Commission « militaire, et a été exécuté sur la place de l'Ile de la Monta- « gne, avec Boisy, Duhoux et Wieland[1]. »

Les historiens en ont conclu que d'Elbée avait comparu devant la Commission militaire créée le 14 nivôse et contrai-

[1] Cette note a été supprimée par Jules Piet dans la réédition de 1863. L'interrogatoire y est donné sous la rubrique « copie de l'interrogatoire « écrit par Piet, choisi pour secrétaire de la Commission. »

rement à l'assertion de Piet, qu'il y avait subi l'interrogatoire du 20 nivôse.

Si le fait de la comparution devant ce tribunal et de la condamnation à mort par jugement est exact, fait confirmé par les divers témoignages de Turreau, d'Aubertin etc., et par la lettre des représentants datée du 19 nivôse, il n'est pas établi que d'Elbée y ait subi l'interrogatoire écrit par Piet. La pièce ne présente pas la sanction des signatures des membres qui le composaient. Tout porte à conclure que si les représentants se sont donné le bénéfice d'un simulacre de jugement, l'interrogatoire dont ils avaient préparé d'avance les questions, reste la trace non officielle d'une conversation qui n'eût d'autres témoins que les accusateurs eux-mêmes.

De plus, comme en matière de document il n'y a pas de détail insignifiant, il faut signaler cette étrange anomalie, grosse de commentaires, que l'interrogatoire est daté du 20 nivôse et que d'Elbée a été fusillé le 18 nivôse ou au plus tard le 19.

L'erreur de date pourrait s'expliquer par l'inadvertance d'un copiste, mais ce qui ne s'explique c'est que Piet, qui a vu la pièce imprimée par son ami Cavoleau, n'ait pas demandé la rectification de la fausse date et l'ait laissée subsister jusque dans la copie trouvée par son fils dans ses papiers.

Piet a donc laissé une pièce qui ne présente pas, au point de vue documentaire, les caractères d'authenticité nécessaires pour être adoptée sans contrôle. Il ne subsiste que son affirmation personnelle d'exactitude et les louches manœuvres auxquelles il s'est livré pour dissimuler la vérité sur ce point comme sur beaucoup d'autres font douter de son unique témoignage.

Le document reste sans contrôle ni vérification. Il n'a certainement pas été inventé de toute pièce, mais son arrangement intéressé peut être à bon droit supposé. L'original portant la signature de d'Elbée est le seul document qui vaille, et, le généralissime, dans ce procès qui tend à désho-

norer sa mémoire, ne saurait être condamné que par lui-même[1].

Ni amis, ni ennemis n'ont signalé l'acte de faiblesse du généralissime. Turreau lui-même, un témoin, ne dit pas un mot de cette défection suprême. Et la tradition et les souvenirs des acteurs du drame, viennent apporter un démenti au document douteux dans les paroles qui mirent fin à l'entrevue.

— « Que ferais-tu si nous t'accordions la vie et la liberté, ? » demandèrent les représentants.

Obsédé de tant d'insistance, cet homme « qui n'eût pas fait cent pas sans expirer », que l'abondance du sang qu'il rendait forçait à chaque instant de s'interrompre, se soulève pour répondre... « Je recommencerais la guerre. »

Les représentants se retirèrent, saisis d'un invincible sentiment d'étonnement et d'admiration, devant tant de fermeté et de grandeur.

Le généralissime n'a renié ni sa foi politique, ni sa foi religieuse ; ce qu'il a voulu jusqu'au dernier moment, c'est le salut de son pays par la monarchie, c'est la liberté du culte catholique pour laquelle il a donné sa vie, cette liberté qu'après tant de luttes et de défaites, la Vendée vaincue a fini par conquérir.

Les tentatives de Turreau

C'est en vain que les représentants du peuple avaient cherché à changer leur victime en dénonciateur, d'Elbée n'avait menti ni à l'unité de ses principes, ni à la noblesse de son caractère.

[1] Mr Chassin a cru devoir utiliser dans l'intérêt de sa thèse, l'exclusion des prêtres réfractaires. Il en a fait l'objet d'un chapitre de la *Préparation de la guerre de la Vendée*. Sous le titre : *Une parole du généralissime d'Elbée*, t. III, p. 602. Sollicité et mieux à même que tout autre de se livrer à des recherches, M. Chassin n'a retrouvé ni original ni copie certifiée conforme de l'interrogatoire. Aux doutes exprimés sur la conformité et l'authenticité de la copie imprimée par Cavoleau, l'auteur, dont le siège était fait, a répondu « l'interrogatoire *doit* être vrai. »

Si sa ferme attitude leur avait un instant inspiré un étonnement mêlé d'admiration, Bourbotte L. Turreau et Prieur restèrent insensibles à la pitié. La mort du généralissime des Vendéens fut décidée.

Mercier du Rocher prétend qu'il fut question de conduire d'Elbée à Paris sur sa demande « pour y découvrir des secrets « importants au Salut de la République » mais que cette demande fut rejetée. Il paraît difficile d'admettre que, dans le cas où cet agonisant aurait tenté de sauver un reste de vie par une pareille trahison, les conventionnels n'aient pas saisi avec empressement l'occasion qui leur était offerte d'obtenir d'utiles renseignements et des révélations graves.

Il n'est fait d'ailleurs nulle mention de cette proposition dans leur correspondance pas plus qu'il n'y est dit un mot des offres de pacification que l'interrogatoire attribue à d'Elbée.

Quoi qu'il en soit, les conventionnels pensèrent que Turreau pourrait peut-être réussir là où ils avaient échoué. Ils chargèrent le général en chef républicain de renouveler leur tentative restée infructueuse.

Turreau était resté spectateur de l'entrevue du généralissime et des représentants du peuple, et la grandeur de la scène l'avait frappé. Fut-il sincèrement ému, ou simula-t-il la pitié pour inspirer la confiance et provoquer quelqu'abandon?

Après le départ des réprésentants, il avait osé flétrir leur attitude « inconvenante », il avait témoigné de l'intérêt et montré quelques égards à l'illustre prisonnier.

Celui-ci consent à le recevoir et Turreau, pour rester seul avec lui, renvoie le sous-officier qu'on avait placé dans sa chambre.

La première pensée du soldat vaincu en face de son adversaire est de sauvegarder une fois encore son honneur militaire, en repoussant avec énergie toute responsabilité dans la capitulation de Noirmoutier.

Puis, démasquant aussitôt les intentions de Turreau, il

l'arrête au premier mot par cette ferme déclaration, montrant ainsi qu'il ne veut pas être la dupe d'un ennemi sans pitié.

« Vous n'avez pas le projet, général, d'obtenir de moi les « secrets de mon parti ; au reste, je le crois perdu. Que « d'autres achèvent de se déshonorer ; quant à moi, j'ai « prouvé que je ne redoutais pas la mort. »

D'Elbée a tenu sa parole ; il n'a dit que ce qu'il a voulu dire ; Turreau déclare qu'il refusa de répondre à tout ce qui pouvait compromettre la situation de son parti.

Cependant le cœur du Vendéen laisse échapper des regrets. Au souvenir de ses projets compromis, de ses avis méprisés, de son autorité méconnue, le généralissime fait un douloureux retour sur le passé, et s'ouvre librement sur les causes de la prospérité et de la décadence du parti royaliste.

« Nous nous sommes perdus nous-mêmes, dit-il, c'est « notre désunion qui vous a fait triompher. Les Bretons « devaient faire une puissante diversion et il n'y a eu que de « l'incertitude et de la faiblesse dans leurs mouvements :

Comme Turreau insiste et demande : « Vous avez encore « beaucoup d'hommes ?

« Qu'importe, réplique-t-il, qu'il y ait des soldats où il n'y « a pas de chefs et de munitions.... Nous avons été bien mal « secondés par MM. les gentilshommes bretons ; il n'y avait « là qu'un homme capable de faire de grandes choses. »

« De qui parlez-vous donc ?

« De M. de La Rouërie.[1]

[1] Turreau a commenté le jugement porté par d'Elbée sur le grand agitateur breton ; il a essayé d'établir un point de contact entre l'insurrection vendéenne et l'association bretonne.

« Cependant, dit-il, d'Elbée ne prit point part aux premiers mouvements « qu'il regardait comme prématurés, ce ne fut que dans les premiers jours « d'avril (?) qu'un fort parti de rebelles vint le chercher, et il se mit à leur « tête. D'Elbée trouvait que la révolte avait éclaté trop tôt dans le Poitou, « parce que suivant son plan, *qui était celui de La Rouërie*, il fallait « qu'elle se manifestât en même temps dans la Bretagne et dans l'Anjou ».

Voir également la lettre de Turreau à M. de St-B., citée plus loin p. 21.

Ces commentaires sont insuffisants pour établir l'existence d'un plan général d'insurrection enveloppant la Bretagne, la Normandie, le Maine,

Attribuant à l'inertie de la Bretagne l'insuccès de l'attaque de Nantes, d'Elbée expose les motifs qui l'amenèrent à renoncer définitivement à toute action sur la rive droite de la Loire, et le décidèrent à diriger désormais ses opérations vers le Midi.

Il revient sur la question du passage de la Loire, et déplore ce projet qu'il avait sans cesse repoussé, qu'on lui a caché jusqu'au dernier moment et qui ne pouvait, selon lui, aboutir qu'à un désastre.

« Dès que je vis qu'on était décidé à passer la Loire, je dé-
« sespérai entièrement de la cause royale et me déterminai à
« choisir un lieu où je pourrai mourir tranquillement. »

Et le souvenir de l'irrémédiable désastre que vient de subir la Grande-Armée, autrefois victorieuse sous son commandement, renouvelle ses regrets de n'avoir pas été écouté. Le généralissime condamne les intrigues et les ambitions personnelles qui ont compromis la cause royaliste et juge sévèrement les conspirateurs du passage de la Loire.

« MM. d'Autichamp et de Talmont voulaient passer la
« Loire, le premier pour s'emparer d'un port de mer ou
« marcher sur Paris, le second pour s'établir dans ce qu'il
« appelait ses Etats de Laval et devenir chef de parti ; ces
« projets étaient extravagants. C'est l'ambition de ces deux
« officiers généraux qui a causé tous nos désastres. »

Il peint Talmont comme « un jeune homme fier et fou-
« gueux mais sans moyens et timide au fond » ; il rappelle que
« ce fut à ses conseils et au peu d'accord et de subordination
« qui existait entre les chefs qu'on doit la ruine du parti. »

Ce qu'il condamne surtout c'est l'esprit de particularisme de Charette ; ce fut le dissolvant le plus actif de cette cohésion

l'Anjou et le Poitou. Les adversaires les plus ardents de la spontanéité de l'insurrection vendéenne n'ont encore rien découvert de probant sur ce sujet. M. C. Port dans « la Vendée-Angevine », s'est spécialement appliqué à rechercher la trace documentaire de la participation de d'Elbée à la conjuration de La Rouërie, mais vainement.

nécessaire de toutes les forces de la Vendée, de cette union dans un but commun que le généralissime a sans cesse réclamée et proclamée par la parole et par l'exemple.

« C'est l'ambition de M. Charette, son ignorance, son obs-« tination à s'isoler, à séparer ses opérations de celles de la « Grande-Armée qui nous ont fait manquer les opérations les « plus importantes[1] ».

Il ne lui accorde pas de grands talents militaires, mais le considère comme un « excellent voltigeur » et dans une vue prophétique de l'avenir, déclare « qu'on aura de la peine à le réduire. »

En revanche le généralissime parle avec éloge des officiers plus modestes dont le courage et le désintéressement ont bien servi la cause royaliste. Il regardait Stofflet et Piron comme des officiers très utiles... Mais son cœur se serre au souvenir du fidèle ami dont il déplore la perte, de M. de Bonchamps, qu'il appelle « le brave », qu'il considère comme « le meilleur officier-général de l'armée. »

Sa noble franchise, s'élevant au-dessus des considérations humaines, jugeait sans crainte et avec une égale impartialité, les fautes et les faiblesses de ceux qui tiennent cependant

[1] Cette appréciation paraîtra sévère à ceux qui glorifient avec raison le courage, l'énergie, l'habileté que le célèbre partisan a dépensés pour la défense de la cause royaliste ; mais pour apprécier la sincérité et la vérité de ce jugement il est nécessaire de se placer au moment même où il a été prononcé. Jusqu'ici, ce que Charette avait donné à la Vendée n'était pas fait pour lui attirer l'estime et la reconnaissance de ses compagnons d'armes, et, à la fin de 1793, il était loin d'avoir la réputation et la gloire acquises depuis par sa longue et tenace résistance.

L'hésitation au siège de Nantes, la précipitation à l'attaque de Luçon, la défection de St-Fulgent, le refus de concourir à la poursuite de l'armée de Mayence et à la bataille décisive de Cholet, conséquences de cette tendance obstinée à l'action isolée et personnelle qui dominait et conduisait ses actes, sont des faits condamnés par l'histoire.

Napoléon, toujours si intéressé par les choses de la Vendée, tout en prêtant du génie à l'illustre chef de parti, dit de lui : « Charette s'était séparé « de la grande armée, à laquelle il refusait toute coopération ; cette con-« duite était un grand crime dans une pareille circonstance où il s'agissait « du salut de son parti. Il fut un mauvais chevalier, il trahit la cause ven-« déenne en refusant de marcher. »

son sort dans leurs mains. Il ne craint pas de condamner les désordres des armées républicaines, de relever l'impéritie de ses généraux et de flétrir « le despotisme des proconsuls ».

Turreau est resté frappé de la lucidité de son esprit, de la netteté de ses vues et de la sûreté de son jugement. « Il en parlait, dit-il, comme un chef éclairé. »

Aussi, rend-il pleine justice à des talents militaires, qu'il avait eu, plus que tout autre, l'occasion de connaître et de craindre.

« Militaire consommé, d'Elbée avait formé les Vendéens à « la manière de combattre la plus convenable à la localité et « au génie de ce peuple. Convaincu que le succès de la plupart « des batailles dépend de la violence du premier choc, par « conséquent que les chances sont en faveur d'une attaque « violente et impétueuse, surtout dans un pays haché et cou- « vert, où il est presque impossible de rallier une armée rom- « pue, il ménageait toujours aux rebelles les avantages de « l'agression. Jamais il ne se laissait attaquer, même supé- « rieur en force, même dans une position favorable à la dé- « fense. C'est l'art avec lequel il combinait, il dirigeait ses « attaques, avec lequel il savait donner à la charge de ses « troupes une action, une impulsion si rapide qu'elle était « pour ainsi dire irrésistible, quoiqu'il se battît presque tou- « jours en ordre parallèle, c'est son habileté à dérober et à « tourner l'ennemi, à éviter l'engagement de sa cavalerie tou- « jours trop faible pour s'en promettre des succès, à la placer « en seconde ligne, et à rendre par ses dispositions, la nôtre « inutile ou contraire, à employer peu d'artillerie, à prévoir et « à calculer si bien les suites d'une affaire, que la défaite lui « causât peu de pertes, et que la victoire lui procurât des avan- « tages considérables, enfin c'est son système d'agir toujours « en masse contre l'armée républicaine, que les circonstances, « et quelquefois l'ignorance de ses généraux, ne faisaient agir « que par fractions, qui lui ont fait remporter vingt victoires

« signalées. Ses lieutenants ont été battus toutes les fois « qu'ils se sont écartés de ses principes[1].

Le chef éclairé, le patriote royaliste, s'est prononcé devant Turreau sur la question de l'appel à l'étranger et ses paroles viennent préciser le but et les moyens d'une insurrection, qui voulait « redonner au royaume son ancienne splendeur » par la fédération des royalistes de l'intérieur. Elles affirment l'indépendance et le patriotisme de la Vendée.

« Nous n'avions pas besoin des secours étrangers pour « relever le trône, rendre au clergé tous ses privilèges, à la « noblesse tous ses droits. Seuls, nous pouvions redonner au « royaume toute sa splendeur ; l'intérieur de la France nous « présentait assez de ressources pour exécuter ce dessein « glorieux ».

En même temps, ajoute Turreau, il mêlait quelques idées religieuses à ses idées de gloire. Aux yeux de son interlocuteur, ces sentiments ne pouvaient être, ainsi qu'il le suppose gratuitement, qu'une manifestation intéressée de fidélité aux convictions de son parti, mais il faut rendre au chrétien la sincérité du profond sentiment religieux qui a dominé sa vie.

Turreau, ne perdant pas de vue l'objet de sa mission, tente par un dernier effort de provoquer des révélations en laissant entrevoir la grâce de la vie accordée à madame d'Elbée, à ses parents, à ses amis.

« Vous êtes de braves gens, disait-il, nous aurons égard « à vous.

L'ascendant de l'honneur fut plus fort que tout autre sentiment. A cette proposition d'Elbée répond :

[1] Hoche dans sa proclamation aux habitants des campagnes du 19 germinal an IV, confirmait encore la réputation qu'avaient laissée dans le camp républicain les grands chefs Vendéens disparus. « O habitants de ces con- « trées malheureuses !... Quels sont vos chefs ? Possèdent-ils les talents de « d'Elbée, l'aménité de Bonchamps, le courage de Stofflet, l'activité, les ruses « et les connaissances locales de Charette ? »

A quoi Crétineau-Joly ajoutait de son propre fonds « *et l'héroïsme de La Rochejaquelein* », dans l'intention de suppléer à l'inconcevable oubli du Pacificateur de la Vendée.

« Ma femme saura mourir avec la dignité d'une Vendéenne « mais quand je pourrais la sauver par des aveux qui me « déshonoreraient, vous n'espérez sans doute pas en obtenir « de moi ; je saurai mourir, me taire et non me déshonorer.

Devant cette inébranlable fermeté, Turreau s'étonne et s'écrie : « Mais, si tu étais le maître de notre sort comme « nous le sommes du tien, que nous ferais-tu ? »

« Ce que vous allez me faire ! »

Ce fut le dernier mot ; il fermait tout espoir de salut et réclamait la fin de ce long martyre.

Turreau n'obtint rien de plus et dût se retirer ; mais il emportait de cette entrevue une impression de respect dont il a laissé le témoignage irrécusable dans une lettre écrite quelques jours après à l'un de ses amis[1].

A M. de St-B..., ancien capitaine à la suite du régiment de Rohan-Soubise[2].

Nantes, nivôse.

« Je l'ai prise cette isle de Noirmoutier avec environ dix- « huit cent rebelles y compris les tués et les blessés, et vingt « ou trente bouches à feu. Cy-joint un journal qui vous met- « tra au fait de mes opérations depuis que j'ai quitté cette « ville jusqu'à mon retour. J'y ai ajouté le rapport des repré- « sentants du peuple qui étaient de la partie et vous remar- « querez qu'ils n'ont pas même fait mention de moi. Je suis « accoutumé à ces petites omissions qui ne m'affligent pas

[1] « La guerre de la Vendée, dit M. Wallon, est de tous les épisodes de la « Révolution celui qui a provoqué les appréciations les plus diverses et qui « tient le plus encore les passions en éveil. Il n'y a qu'une méthode pour « en parler avec autorité, c'est de produire les documents du temps ; il n'y « a qu'un moyen pour se guider parmi les contradictions qu'ils présentent, « c'est de ne prendre à chaque parti que le bien qu'il a dit de ses adver- « saires où le mal dont il a fait l'aveu pour soi-même. » H. Wallon. *Les Représentants du peuple en mission*, t. I, p. 106.

[2] Cette lettre, publiée en partie dans les Mémoires, a été donnée intégralement dans la *Revue de la Révolution*, n° du 5 juillet 1885, p. 6.

« autrement et dont je retire quelque utilité, parce qu'elles « aident à me faire connaître à la fois et l'esprit du temps et « celui des grands personnages que nos circonstances politi- « ques mettent en action. En m'emparant de Noirmoutier, « j'ai fait une prise beaucoup plus importante, celle de « M. d'Elbée, généralissime des armées vendéennes et promu « au suprême commandement à Saumur, lors de l'invasion « de cette ville par les rebelles[1]. J'ai trouvé d'Elbée retenu « dans son lit par une blessure reçue à Cholet et qui lui laisse « la poitrine à jour.

« Si j'en juge, par deux conversations dont l'une assez « longue, que j'ai eues avec lui, ce chef de parti avait « toutes les qualités nécessaires pour jouer un grand rôle. « Seul dépositaire des secrets de la Rouërie à la perte duquel « il attribue toutes les fautes ainsi que les échecs de ceux « qu'il appelle les *francs-royalistes*, d'Elbée, assez habile « pour avoir saisi toutes les branches de cette vaste conjura- « tion, a donné des preuves de ses talents dans l'exécution « du plan de ses prédécesseurs. Aidé de Bonchamps, le « meilleur officier général des rebelles, et, blessé mortelle- « ment à Cholet dans la même journée, il a eu constamment « des succès importants, malgré l'inertie, la désobéissance et « quelquefois même l'opposition formelle de ses rivaux, parti- « culièrement de Charette.

« L'insurrection de la Vendée, ayant eu lieu avant le temps « déterminé pour l'explosion générale, il avait fait tout ce qui « était en son pouvoir pour la comprimer et empêcher son « éclat prématuré, parce que tous ses moyens d'action « n'étaient pas en rapport et qu'il sentait le danger des mou- « vements partiels. La plus grande partie de la Bretagne, la « Basse-Normandie, le Maine, une partie de l'Anjou, dont le « soulèvement entrait dans le plan général étaient déjà dis- « posés, mais on n'y avait pas encore arrêté les mesures « d'exécution.

[1] D'Elbée fut élu à Châtillon le 19 juillet 1793.

« Contraint de céder au mouvement du 10 mars parce qu'il « devenait également impossible de l'arrêter et dangereux de « ne pas le diriger, d'Elbée tira le plus grand parti des cir- « constances, et quoiqu'obligé de morceler son plan, il s'at- « tacha à augmenter la consistance de la révolte précipitée « du Poitou, en obtenant des succès rapides et majeurs, « motif le plus puissant pour hâter l'insurrection des provin- « ces limitrophes[1]. »

« Ce qui, selon moi, fait honneur à l'Elbée c'est qu'il était « mécontent des secours étrangers qu'invoquaient les émi- « grés, qu'il n'estimait pas. Et, en effet, quand il a envoyé en « Angleterre, quelques jours avant sa mort, un officier pour « se procurer des moyens que Charette et ses partisans lui « refusaient, c'est qu'il a vu son parti perdu, et qu'il ne lui « restait plus que cette ressource.

« Il m'a paru convaincu que la contre-révolution ne devait « et ne pouvait s'opérer que par les moyens qu'offrait l'inté- « rieur de la République, tous les mouvements d'opposition « qui se manifestèrent au dedans obtenaient ses éloges ; il « n'avait pas perdu de vue le camp de Jalés et les autres « points d'appui que le midi présentait à ses entreprises. La « résistance de Lyon lui semblait glorieuse, tandis qu'il ne « voyait qu'avec indignation Toulon et nos escadres livrées « à l'Angleterre par la plus lâche de toutes les perfidies.

« Outre que cette manière de voir prouve qu'il avait bien « observé et calculé les ressources des royalistes dans l'in- « térieur, c'est qu'elle décèle aussi un caractère de loyauté « auquel il est difficile de refuser son estime, quelle que soit « la bannière qu'on ait suivie. »

« D'Elbée a répondu avec peine aux questions réitérées et « souvent indiscrètes des représentants dont la visite me « semblait inconvenante. Peut-être n'était-ce ni le lieu ni le « moment d'entrer dans les détails d'une victoire, qui d'ail-

[1] Voir la note p. 7.

« leurs n'a pas été très difficile, devant l'homme qu'on devait « faire porter au supplice le lendemain, et dont l'état de fai- « blesse et de souffrances méritait quelques égards.

« Resté seul avec lui, et l'ayant débarrassé d'un sous-offi- « cier qu'on avait placé dans sa chambre, je n'ai pas eu de « peine à le faire causer. Mais il a commencé par me déclarer « que je n'obtiendrai aucun des secrets de son parti et il m'a « tenu parole. « Général, a-t-il dit, j'espère que vous me ren- « drez la justice de croire que si j'avais pu seulement me tenir « sur mes jambes, ce n'est pas dans mon lit que j'aurais été « pris.

« Il connaissait très bien tout ce qui se passait dans notre « armée. Les désordres, l'ignorance de la plupart de nos offi- « ciers et le despotisme des proconsuls. Il m'a rappelé toutes « les affaires où je m'étais trouvé, même celles où il n'était « pas en personne. Toutes nos fautes militaires dans les « diverses batailles et toutes celles de son parti lui étaient « présentes et il en parlait comme en chef éclairé ; il mêlait « de temps en temps quelques idées religieuses à ses idées de « gloire, mais j'ai dû supposer que c'était uniquement pour « donner une dernière preuve de la fidélité aux convictions de « son parti.

« J'ai quitté Noirmoutier le lendemain et c'est ici que j'ai « appris qu'il avait été fusillé deux jours après en vertu d'un « jugement de la Commission militaire qui nous suit. D'Elbée « avait un physique distingué, l'élocution facile et surtout un « organe très agréable; il a fini sa carrière à quarante-deux ans.

« J'ai pensé, mon ami, que vous seriez bien aise d'avoir « quelques détails sur cet homme qui avait commencé un « grand rôle et qui peut-être l'eût rempli, s'il eût été mieux « secondé ou plutôt moins contrarié par les circonstances. Le « succès de la bataille de Cholet est dû en partie à la chute de « d'Elbée et de Bonchamps, frappés, pour ainsi dire à la même « minute.

« Adieu, je ne profiterai pas cette fois-cy de vos conseils,

« car je n'attends que l'ultimatum du gouvernement pour « envoyer ma démission à Paris, si on ne la reçoit pas ici. »

Il est rare de rencontrer dans l'histoire un pareil témoignage de respect pour un adversaire. Mais, cette fois, la force de la vérité a fait taire la haine révolutionnaire et le mortel ennemi a été contraint de rendre un indéniable hommage à sa victime.

Et pour ajouter un dernier trait à l'honneur du héros vendéen Turreau dit encore : « D'Elbée avait tellement acquis la « confiance et l'attachement des rebelles qu'après sa mort, « j'ai vu des prisonniers verser des larmes lorsqu'ils enten- « daient prononcer son nom.[1] »

Rien ne saurait mieux glorifier la mémoire de généralissime que cette touchante manifestation d'un amour qui honore les soldats qui le témoignent autant que le chef qui l'inspire.

Et mieux encore, nous retrouvons ici l'expression de cette complète union des cœurs dans la même foi qui ralliait les paysans vendéens autour des gentilshommes choisis par eux pour faire corps et lutter ensemble à l'heure de la persécution, et pendant que, partout ailleurs, la haine et la peur divisaient les classes, isolaient l'individu, abolissaient toute action collective, la Vendée avait vu jaillir l'entente spontanée de tout son peuple contre la tyrannie jacobine.

La Commission militaire. L'exécution

Les représentants du peuple, agents désignés par le Comité de Salut public, pour procéder à l'anéantissement systématique de la Vendée, avaient opéré dès le lendemain de la prise de Noirmoutier, sans désemparer.

Les massacres duraient depuis trois jours. La garnison,

[1] Le royaliste Poirier de Beauvais a répété le trait cité par Turreau. Il a voulu le confirmer et le compléter par une chaleureuse protestation de fidélité vendéenne à la mémoire du généralissime. « Turreau a dit qu'il a vu des soldats « verser des larmes en entendant prononcer son nom ; ils n'ont fait « que suivre l'exemple de toute la Vendée ; sa mémoire y sera éternelle ! ».

trompée par la promesse de la vie sauve, avait été expédiée la première ; les dénonciations, les visites domiciliaires, la « battue aux lapins, » avaient fait sortir des maisons, des bois et des rochers de l'île, « un déluge de prêtres et de femmes émigrées, « dont le sort était fixé d'avance. Leurs cadavres encombraient le bois de la Chaise, le faubourg de Banzeau, les dunes de la Claire ; le sang innocent arrosait le pied de l'arbre de la liberté.

L'exécution du généralissime des Vendéens devait « terminer la fête. »

La commission « soi-disant militaire » détachée de l'état-major de Dutruy avait été installée le 14 nivôse (3 janvier), et commençait à fonctionner dès la matinée du 15 nivôse (4 janvier.)

Sa mission était nettement définie.

Carrier écrivait le 21 frimaire (11 décembre 1793) au Comité de Salut public. « Aussitôt que la nouvelle de la prise de « Noirmoutier me sera parvenue, j'enverrai sur-le-champ un « ordre impératif aux généraux Dutruy et Haxo, de mettre à « mort, dans tous les pays insurgés, tous les individus de « tout sexe qui s'y trouveront indistinctement et d'achever de « tout incendier[1]. »

Dutruy, dont la brigade n'opérait pas contre Noirmoutier, s'était rendu à Nantes pour conférer avec Carrier[2] ; il en avait reçu l'autorisation de suivre l'expédition en amateur, « on ne sait trop pour quel motif » dit Aubertin. Il était revenu de Nantes avec des instructions particulières et traînant à sa suite la commission militaire chargée d'opérer à Noirmoutier, selon la formule de Carrier.

La Commission procédait rapidement et par fournées, ne retenant que quelques chefs dans l'espoir d'en obtenir des

[1] Lettre de Carrier. Baguenier Desormeaux, *Documents sur Noirmoutiers, Revue du Bas-Poitou*, 4e livraison 1892, p. 528.

[2] Piet, l'aide-de-camp favori de Dutruy, était du voyage ; il dîna chez Carrier avec son général.

renseignements utiles. Leurs noms, prénoms et quelques indications d'état-civil étaient notés, et cette courte formalité judiciaire remplie, les condamnés étaient livrés sans déla au hussard Félix, ordonnance d'un des généraux, brute sanguinaire, bon ouvrier de révolution, qui s'était spontanément offert pour l'office de bourreau. C'est lui qui organisait les pelotons d'exécution et achevait de sa main les victimes manquées.

Les noms des membres de cette commission sont restés jusqu'ici inconnus.

Exécuteurs serviles ou collaborateurs convaincus des égorgeurs, leurs noms mériteraient de venir s'ajouter à la liste des bourreaux de la Vendée. Ni l'adjudant général Aubertin, ni l'aide de camp de Dutruy, Piet, ne les ont donnés[1]. A peine si ce dernier dans ses mémoires signale l'existence et mentionne la terrible et sinistre besogne de la Commission militaire du 14 nivôse (3 janvier).

Lorsque l'adjudant général Aubertin quitte l'île avec sa colonne le 17 nivôse (6 janvier) les massacres ne sont pas terminés, la Commission fonctionne encore et le généralissime doit y comparaître le dernier. Mais rien dans le récit cependant très circonstancié de Piet ne vient établir cette comparution ; au contraire, il en ressort nettement que d'Elbée et ses compagnons ont été envoyés à la mort sans jugement et par ordre verbal des représentants. Ces derniers n'auraient

[1] L'aide-de-camp de Dutruy devait cependant bien les connaître. Il fut l'un des membres du Comité révolutionnaire « de bonne trempe » qui fonctionna à Noirmoutier du 14 nivôse (3 janvier 1794) au 11 floréal (3 mai 1794) époque où ce comité fut transformé sans changement de personnel en Commission militaire. Ces dates sont établies par un réglement de comptes dudit Comité adressé à Bourbotte par son président Collinet. Ce document, produit par M. Baguenier Desormeaux, *Documents sur Noirmoutier*, p. 199, s'inscrit en faux contre l'allégation de Piet qui fait dater la création du Comité révolutionnaire seulement du jour du départ des représentants.

Sur les Commissions militaires et Comité de surveillance de Noirmoutier, voir Mᵉ Viaud-Grand-Marais, *Revue de Bretagne et de Vendée* (août et septembre 1881) M. Alfred Lallié, *Les Commissions militaires de Noirmoutier*. Vannes, Lafolye, 1896.

même pas condescendu au simulacre judiciaire qu'apportait le tribunal militaire.

Cependant la note ajoutée à la copie de l'interrogatoire est formelle, et ne paraît laisser subsister aucun doute ; elle est ainsi conçue. « Ledit d'Elbée a été condamné à mort par la « Commission militaire et a été exécuté sur la place de l'île « de la Montagne avec avec Boisy, Duhoux et Wieland. »

Turreau écrivait de Nantes : « C'est ici que j'ai appris que « d'Elbée avait été fusillé, en vertu d'un jugement de la « Commission militaire qui nous suit. »

Sans aller plus loin, ces deux principaux témoignages suffisent pour établir, sinon le jugement tout au moins la comparution du généralissime devant la Commission militaire.

Dans sa simplicité brutale et véridique, la note de l'interrogatoire ne parle que de condamnation et d'exécution, et se tait sur le jugement.

Les missionnaires de 1793 avaient imposé à tous la passivité par la peur et se vautraient dans l'arbitraire ; seuls ils étaient arbitres de la vie et de la mort ; le tribunal de parade recevait des ordres et ne rendait pas de jugements[1].

La mort sans phrases, sans grimace juridique, des vaincus peut encore se comprendre, il n'en est pas de même de cet acte de fantaisie barbare qui fit périr, à côté des chefs vendéens et sous les balles républicaines, l'officier républicain, manifestement innocent, Wieland.

Les représentants étaient logés dans la maison de Lebreton aîné, bon patriote de Noirmoutier, qu'ils avaient ramené à la suite de l'armée et nommé président de la municipalité.

La veille de l'exécution, ils y soupaient avec l'état-major et, comme de coutume, l'on avait beaucoup bu. L'entretien s'animait sur les préparatifs du lendemain et la solennité

1 Il reste acquis que les Conventionnels ont tenu à procéder eux-mêmes à l'interrogatoire de d'Elbée dont ils ont envoyé copie au Comité de Salut public le 19 nivôse (8 janvier). Aucune trace n'est restée des jugements ou condamnations de la Commission militaire du 14 nivôse.

qu'exigeait le supplice des dernières victimes. « Il fallait un grand exemple ». D'Elbée, de Boisy et Duhoux d'Hauterive devaient tous trois être fusillés au pied de l'arbre de la liberté, devant l'armée entière.

Ce chiffre impair déplut à l'un des conventionnels et comme l'ivresse réveillait la brute, il regrettait que la partie ne fut pas carrée.

Des 1500 victimes massacrées en trois jours, il ne restait pas un royaliste oublié, et déjà les regards se portaient sur Lebreton, leur hôte, qui tremblait[1].

Eh ! s. n. d. D, dit Bourbotte, n'avons-nous pas ce traître de Wieland.

Wieland était ce chef de bataillon des chasseurs de la Manche, commandant de la place de Noirmoutier, qui surpris par Charette, avait rendu l'île le 12 octobre 1793.

Charette avait envoyé à Pajot 180 volontaires de la Manche, exécuteurs des représailles de Machecoul et fusillés pour ce motif, mais il avait ménagé leur chef. Traité avec égards, Wieland avait refusé de prendre parti pour la cause royaliste et Noirmoutier était devenu pour lui une prison très douce.

Dès leur arrivée, les représentants avaient fait mettre Wieland au cachot et saisi sa correspondance. Des lettres l'invitant à venir passer la soirée en petit comité auxquelles il répondait en termes courtois[2] suffirent pour confirmer les soupçons de trahison qui pesaient sur lui.

Son arrêt de mort fut prononcé.

Il serait fusillé le lendemain avec les trois généraux vendéens, « comme traître et agent de d'Elbée. »

Les historiens ont fixé *au 20 nivôse an II (9 janvier 1794)* la date de l'exécution du généralissime d'Elbée et de ses compa-

[1] Ce qui sauva Lebreton, ce fut la découverte dans les papiers de Tinguy d'une lettre de Mme Mourain de l'Herbaudière à Charette. Elle donnait une liste des partisans de la République à Noirmoutier et Lebreton était du nombre. Les représentants eurent le cynisme de lui déclarer que « sans cette espèce de certificat de civisme, c'était fait de lui. »

[2] La lettre saisie chez Pineau. Baguenier Desormeaux, *Documents*, p. 539.

gnons de supplice. Ils ont adopté la date portée sur la copie de l'interrogatoire transmis par Piet, avec la mention post-ajoutée de la condamnation et de l'exécution.

L'interrogatoire et l'exécution ne sont pas du même jour et aucun de ces événements n'a eu lieu à la date du 20 nivôse an II.

Jusqu'ici, il n'y a pas un document ni une déduction qui soient venus confirmer cette date, au contraire, un certain nombre de témoignages se rencontrent pour l'infirmer.

Il faut compter en première ligne la preuve qu'apporte la lettre des représentants datée du jour de leur départ de Noirmoutier le 19 nivôse (8 janvier) annonçant au Comité de Salut public que tout est terminé, ce qui fixe l'exécution au plus tard au 19 nivôse (8 janvier).

Le général en chef Turreau avait quitté Noirmoutier le 16 nivôse (5 janvier). Il écrivait de Nantes à son ami de Saint-B. que l'exécution de d'Elbée avait eu lieu deux jours après son départ de l'île, ce qui, par déduction, fixerait la date au 18 nivôse (7 janvier).

D'un autre côté l'adjudant-général Aubertin quitta l'île le 17 nivôse (6 janvier) et n'apprit que plus tard le supplice de d'Elbée qui devait être fusillé le dernier.

Ces témoignages[1] permettent de circonscrire la date de

1 Il faut y joindre les documents suivants :

Procès-verbal de levée des scellés de la maison occupée par d'Elbée à Noirmoutier. Il établit que la levée a été faite en vertu des ordres donnés par les représentants à Lebreton aîné, le 19 nivôse (8 janvier) jour de leur départ. Procès-verbaux de la municipalité de Noirmoutier. Communication de M. L. Troussier.

Demande du 12 octobre 1796, par la veuve de Pierre Duhoux (d'Hauterive) « afin d'obtenir main-levée du sequestre établi sur les biens de son mari, *fusillé à Noirmoutier le 18 nivôse an II (7 janvier 1794)*. Procès-verbaux. Communication de M. L. Troussier.

En 1822. M. Jacobsen, maire de Noirmoutier, adresse au Préfet de la Vendée une demande d'autorisation pour l'inhumation des restes de d'Elbée et de ses compagnons fusillés le 6 janvier 1794 (17 nivôse an II). Procès-verbaux. Communication de M. H. Jacobsen.

Piet, établi plus tard à Noirmoutier, a délivré soit comme maire, soit comme notaire, un certain nombre d'actes officiels et d'attestations relatifs

l'exécution entre le 17 et le 19 nivôse. Mais, sans conteste, d'Elbée et ses compagnons n'ont pas été fusillés le 20 nivôse (9 janvier) comme l'a fait croire jusqu'ici la date fausse transmise par le document de Piet.

Une lettre de Nantes lue par le citoyen Minier à la Séance du Conseil général de la commune de Paris du 19 nivôse (8 janvier), donnait des détails sur la prise de Noirmoutier et se terminait ainsi. « D'Elbée à l'agonie, le temps presse, je ne peux t'en dire davantage. »

Le mot était juste, les dernières heures ne donnèrent pas le repos à l'agonisant, obsédé de la grossière curiosité de ses bourreaux. Le lion mourant était livré aux outrages, à d'odieuses plaisanteries qui ne cessaient point. Enfin las de cette agonie, d'Elbée, rassemblant un reste de forces, s'écrie : « De grâce, Messieurs, faites-moi mourir, il est temps que « cette tragédie finisse ! »

Le généralissime gisait sur son lit de douleur, et Mme d'Elbée n'avait pas un instant, pendant ces journées d'angoisse, quitté son chevet. L'heure de la séparation était venue ; un officier républicain, pris de pitié devant cette grande infortune, veut éviter à l'épouse le déchirement des suprêmes adieux, il a l'idée d'entraîner Mme d'Elbée au bureau du com-

à ces événements. Dans aucun de ces documents, la date de l'exécution n'est donnée, et Piet, pour désigner le moment se sert d'une formule dilatoire.

Par exemple, dans un acte de notoriété du 29 janvier 1807, pour le décès de M. de Boisy, où Piet signe en qualité de notaire, *témoin oculaire de la mort dudit sieur Boisy*, il est dit : « Boisy fut exécuté militairement, *à la « même heure et en même temps* que M. d'Elbée. » Communication de M. le comte de Kervenoaël, arrière-petit-fils du marquis de Boisy.

Le certificat délivré le 8 brumaire an IV (29 octobre 1796) par Piet qui se dit « témoin des faits » relatant l'exécution de Wieland porte seulement : *le matin de l'exécution*. » Baguenier Desormeaux, *Documents*, p. 201.

On constate de même la suppression systématique de la date dans le mémoire de l'avoué Legrand de vendémiaire an IV à l'effet d'obtenir une pension pour la veuve Wieland, mémoire dont Piet a fourni les éléments (Chassin, *La Préparation*, t. III, p. 352. *Vendée Patriote*, t. III, p. 491). Beauchamp. *Histoire de la guerre de la Vendée*, t. II, p. 447. Sur ce fait particulier, il est impossible de trouver Piet en flagrant délit de chronologie. La date du *20 nivôse (9 janvier 1794)* donnée par l'unique document de Piet, n'a donc pas été confirmée.

mandant d'armes, sous le prétexte d'une entrevue avec son frère Duhoux d'Hauterive[1].

Est-ce à ce moment que le généralissime comparut devant la commission militaire ? Celle-ci siégeait encore au moment même des préparatifs de l'exécution ; le lieu de ses séances était le grand salon de la maison Jacobsen, d'où les condamnés devaient être conduits sur la place d'Armes, lieu désigné pour l'exécution.

L'armée entière, sous les armes, formait le carré autour de l'arbre de la liberté, peuplier énorme transplanté des bois de la Blanche sur la place d'Armes. Au pied de l'arbre étaient plantés quatre poteaux destinés aux quatre victimes[2]. Les représentants Bourbotte et L. Turreau avaient pris place au balcon de la maison Jacobsen.

Triste et solennel cortège que celui du glorieux vaincu dont la souffrance physique et la torture morale ont affaibli les forces, de ce mourant qu'il faut porter au supplice pour achever, sous les balles républicaines le peu de vie qui lui reste. C'est dans un des fauteuils du grand salon où siège la Commission que d'Elbée est transporté au pied de l'arbre de la liberté :

On dit qu'au moment où les rangs des soldats allaient s'ouvrir sur son passage, un prêtre, vêtu en paysan, s'avança et lui présenta un crucifix tenu caché sous ses vêtements, et que l'on vit le front du martyr s'incliner devant le signe et la promesse du salut.

Mme d'Elbée, inquiète, avertie par cette divination du cœur qui ne trompe pas, se rend compte du malheur qui va la

[1] Avant d'être porté au supplice, d'Elbée donna à la jeune Marie-Anne Masson, qui le servait, le médaillon qu'il portait sur la poitrine. Cette relique est précieusement conservée par les descendants de Marie-Anne Masson, qui possèdent également l'*Imitation de Jésus-Christ* de Mme d'Elbée avec une prière de sa main.

[2] La tradition fixe l'emplacement de l'exécution le long du mur de la maison Lebreton, (mur du jardin de la Douane actuelle). M. Viaud-Grand-Marais marque l'emplacement au sud, le long du quai, les balles se perdant dans les marais salants.

frapper. Elle a vu le rassemblement des troupes et surpris les propos de ceux qui se préparent à fusiller « le généralissime des brigands ».

Elle s'échappe, court à la place d'Armes, mais c'est en vain qu'elle essaie de parvenir jusqu'à son mari. « On m'a trompée, crie-t-elle, je veux mourir avec lui ! » Les soldats la repoussent violemment et les représentants, importunés par ses cris, se répandent en menaces et en blasphèmes et donnent l'ordre de l'éloigner de leur présence.

Les apprêts sont terminés. MM. de Boisy et Duhoux d'Hauterive sont attachés au poteau qui leur est destiné, il en reste un vacant et le destinataire, l'officier républicain Wieland, se fait attendre.

Wieland comparaît en ce moment devant la commission militaire et essaie de gagner du temps. Il s'est muni d'un mémoire justificatif qu'il veut lire et réclame un sursis de vingt-quatre heures pour répondre à ses accusateurs.

Un des membres en réfère aux représentants, mais il revient aussitôt avec l'ordre de couper court à tout délai et de conduire le condamné au supplice.

Wieland débouche sur la place d'Armes, il tient encore son mémoire à la main. A l'instant il est saisi, ses vêtements sont arrachés, on le garrotte, on le lie au poteau vacant. Effaré, l'infortuné essaie de protester, un roulement de tambours se fait entendre pour la lecture de la sentence.

Un homme à cheval lit les noms des condamnés, et énumère les crimes dont on les accuse « ils ont allumé la guerre civile, et sont responsables de ses horreurs ». Wieland est désigné comme « le complice et l'agent de d'Elbée, le traître qui a vendu Noirmoutier aux rebelles. »

Wieland, sous cette flétrissure, se débât dans ses liens, ébranle le poteau auquel il est garrotté, et, dans un appel désespéré s'écrie... « Cela est faux, je n'ai jamais été traître ! »

A ce cri de protestation, nulle voix parmi les compagnons d'armes du républicain ne s'élève pour parler de justice et

de pitié ; seuls vont y répondre, sous l'inspiration de l'honneur de la conscience et de la foi, de cette foi pour laquelle ils donnent leur vie, les trois royalistes, ses compagnons de supplice.

Le généralissime se soulève pour protester contre l'injustice par un dernier élan du cœur. « Non! M. Wieland n'est « pas de notre parti, vous faites périr un innocent! » En même temps de Boisy et Duhoux d'Hauterive attestent hautement que Wieland n'est pas un traître.

Le feu du peloton d'exécution les surprend dans cette suprême expression de générosité et de pardon chrétien.

Les grands chefs vendéens sont morts, les uns sur le champ de bataille, les autres sur l'échafaud ou sous les balles du parti qui a triomphé ; le généralissime de toutes les armées catholiques et royalistes ne pouvait envier une mort plus glorieuse[1]. Aucun de ces drames de l'histoire n'a mis d'ailleurs plus nettement en contraste et la grandeur d'âme des victimes et l'infamie des bourreaux.

Et pour ajouter le mensonge à la férocité les représentants écrivaient à la Convention ce récit calomniateur que Couthon le paralytique venait lire à la tribune de sa voix douce.

« En présence de l'armée entière, tous ces nobles cheva- « liers, ces fiers vengeurs de la Couronne et de l'Église, ayant « à leur tête d'Elbée leur généralissime, qui nous priaient à

[1] Les corps de d'Elbée et de ses compagnons furent jetés dans les douves du château. En 1822, M. Jacobsen, maire de Noirmoutier, sollicita du préfet de la Vendée l'autorisation d'exhumer les restes des Vendéens et de les transférer au cimetière ; le Conseil général prit l'initiative d'une souscription pour l'érection d'un monument à leur mémoire. La direction des fortifications reçut du Ministre de la guerre l'autorisation d'opérer les fouilles dans la contrescarpe du fossé : mais le génie militaire mit du retard à l'entreprise des travaux et les recherches n'étaient pas encore commencées en 1824. Le préfet engageait le maire de Noirmoutier à les différer jusqu'à la prochaine session du Conseil général où des propositions seraient faites à ce sujet. Les recherches furent définitivement abandonnées ; les dépouilles mortelles du généralissime et de ses compagnons attendent encore une sépulture chrétienne.

Il existe plusieurs versions sur l'endroit précis où les corps auraient été inhumés ; le rapport du chef du génie à Noirmoutier transmis au Ministère de la guerre à la date du 19 novembre 1822 donnerait l'emplacement exact.

« genoux de leur laisser la vie, ont été frappés du glaive « exterminateur aux cris mille fois répétés de : Vive la Répu- « blique et ses défenseurs !

Ce n'était pas assez d'ôter la vie, il fallait encore déshonorer.

Mais ces fourberies sont restées impuissantes à rayer de l'histoire les actes et les paroles des victimes.

L'héroïsme des Vendéens, artisans, paysans, bourgeois, nobles et prêtres, de tout ce peuple levé pour disputer la France à la Révolution, a survécu aux mensonges, aux sophismes sans cesse renouvelés pour le dénaturer et le flétrir.

« Ah ! Français que vous êtes ! Que d'héroïsme perdu ! » dit mélancoliquement Hoche à Charette. A quoi, le Vendéen répond, « Rien ne se perd, Monsieur[1] ! »

Il n'y a pas de sang infécond ni de sacrifices stériles. L'incomparable page de notre histoire où la Vendée a inscrit tant de noble vaillance et de pur dévouement, est à jamais fixée. Dans l'ordre des résultats, son courage religieux a imposé à la République victorieuse le respect dû aux consciences et le champ de bataille est resté au vaincu. L'insurrection catholique, ce devoir sacré, a conservé au pays la religion, cette dernière et solide barrière, qui subit les plus rudes attaques des instincts brutaux et des appétits déchaînés par la Révolution.

Aujourd'hui que les masques de grossière égalité et de fraternité douteuse tombent, que les programmes imposteurs de philantrophie, de société nouvelle, d'émancipation de l'humanité, ont menti à leurs promesses, que les légendes gonflées par les intéressés crèvent et que le « bloc » s'effrite ; aujourd'hui que les mots nouveaux de faillite de la Révolution, de révision de son histoire, se font entendre et écouter, le temps est venu de dresser le bilan des conquêtes de

[1] Paul Déroulède, *La mort de Hoche*, p. 212.

de 1789. Il n'est plus besoin d'insister davantage sur l'honneur et la fidélité des Vendéens, ni d'attester une fois de plus leur héroïsme; c'est maintenant de leur patriotisme qu'il faut parler, car ces Français aimaient véritablement la France et d'un amour sans convoitise, désintéressé, clairvoyant.

FIN

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.